

PENSEZ RÉNOVATION GLOBALE !



Évaluer la qualité de votre projet

Nos conseillers France Renov' vous aident à déterminer les travaux les plus efficaces et adaptés à votre budget.

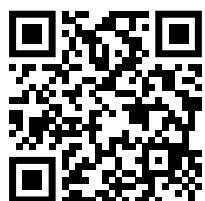


Privilégier des matériaux sains et durables

Nos conseillers France Renov' sont qualifiés pour vous apporter tout conseil technique et notamment vous orienter vers les matériaux et matériels respectueux de votre santé et de l'environnement.

NOTES

Pour plus d'infos
sur France Renov



Conception : Adékol - www.adekol.com - 03.2026 Adékol

Dispositif porté par le Conseil Départemental de la Dordogne
en partenariat avec les intercommunalités



S'INFORMER COMPARER

➔ ÉCONOMISER



DES CONSEILS

NEUTRES, GRATUITS
ET PERSONNALISÉS

➔ 05 53 09 89 89

AVANT VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION, UN SEUL RÉFLEXE :

LE SERVICE PUBLIC DE L'HABITAT
DORDOGNE PÉRIGORD



→ Qu'est-ce que le service public de l'Habitat Dordogne Périgord ?

Ce sont des **conseillers France Rénov** répartis au sein de diverses structures (**ADIL 24, CAUE 24, SOLIHA Dordogne Périgord**). Leur mission est de **faciliter vos projets de rénovation**, qu'ils soient limités à une seule action ou de dimension plus globale.

Vous écouter, vous conseiller, vous orienter, vous accompagner
Nos conseillers sont présents à vos côtés pour faciliter vos démarches.

→ Quand faire appel au service public de l'Habitat Dordogne Périgord ?

- Vous envisagez **des travaux de rénovation dans votre résidence principale** : isolation, changement de chauffage, changement de menuiseries, ...
- Vous êtes **en situation de handicap ou en perte d'autonomie** et souhaitez rendre votre logement plus accessible : modification de la salle de bains, installation d'un monte-escaliers, ...
- Vous êtes **propriétaire bailleur** et souhaitez réhabiliter ou mettre en conformité votre logement ou appartement mis à la location.
- Vous êtes **syndic de copropriété** et envisagez la rénovation globale d'une copropriété.

→ Pourquoi faire appel au service public de l'Habitat Dordogne Périgord ?

Avant tous travaux de rénovation, **le bon réflexe : faire appel aux conseillers du Service Public de l'Habitat Dordogne Périgord.**

Pour pouvoir déposer une demande d'aide Ma Prime Rénov' Parcours Accompagné, il est désormais **obligatoire** d'avoir un rendez-vous personnalisé avec un conseiller France Rénov.

Cette **démarche totalement gratuite** vous permettra d'être accompagné(e) sur votre projet de façon neutre et personnalisée.

Les conseillers France Rénov vous guideront dans les différents **dispositifs d'aides financières mobilisables**. Ils vous apporteront également des **conseils techniques** sur le **choix des matériaux les plus performants et adaptés** à votre projet.

→ Comment faire appel au service public de l'Habitat Dordogne Périgord ?



1

Bénéficiez d'un premier entretien conseil gratuit sur votre projet :

- par téléphone au **05 53 09 89 89**
- par mail à **contact@adil24.org**
- en prenant rdv en ligne sur **www.adil24.org** ou en scannant le QR Code ci-contre



2

Faites réaliser vos devis de travaux et comparez les différentes propositions avec l'aide de votre conseiller France Rénov.

3

Déposez votre demande d'aide financière.



4

Faites réaliser vos travaux (de préférence après acceptation de votre demande).



5

Déposez les factures et bénéficiez du **versement des aides prévues**.